

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1976 B 04835 Numéro SIREN : 696 520 410 Nom ou dénomination : HERMES SELLIER
--

Ce dépôt a été enregistré le 16/06/2023 sous le numéro de dépôt 34180

HERMES SELLIER
Société par actions simplifiée au capital de 4.976.000 €
Siège social : 24, Rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS
696 520 410 RCS PARIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 1^{er} JUIN 2023

.../...

...IÈME RÉOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice – Distribution d'un dividende

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, constatant que le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élève à 1 064 889 399,61 € et que le report à nouveau antérieur s'élève à 26 327 708,15 €, représentant un bénéfice distribuable d'un montant de 1 091 217 107,76 € et après avoir pris acte que la réserve légale est dotée en intégralité, approuve l'affectation de ces sommes, telle qu'elle est proposée par le Conseil de Direction, à savoir :

A titre de dividendes aux associés	1 072 950 000,00 €
Soit 3 450 € par action	
Le solde, en totalité au compte « report à nouveau »	18 267 107,76 €

TOTAL	1 091 217 107,76 €

Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, le dividende sera soumis à un prélèvement forfaitaire unique au taux global de 30 %.

Ce dernier consistera en une imposition à l'impôt sur le revenu faisant l'objet d'un acompte (dit prélèvement forfaitaire non libératoire) et prélevé à la source à un taux forfaitaire unique de 12,8 % du montant brut des revenus auquel s'ajouteront les prélèvements sociaux de 17,2 %.

Cette taxation forfaitaire au taux unique de 12,8 % sera applicable de plein droit sauf option globale pour le barème progressif, permettant de bénéficier de l'abattement fiscal de 40 %.

Conformément à l'article 119 *bis* du Code général des impôts, le dividende distribué à un actionnaire fiscalement non domicilié en France est soumis à une retenue à la source au taux prévu à l'article 187 du Code général des impôts, éventuellement diminué en application de la convention fiscale conclue entre la France et l'Etat de résidence fiscale du bénéficiaire.

L'Assemblée générale donne mandat au Président à l'effet de mettre en paiement le dividende, à la date qu'il jugera la plus opportune, et au plus tard le 30 septembre 2022.

Conformément à la loi, l'Assemblée générale constate qu'au cours des trois derniers exercices, la société a distribué les dividendes suivants par action :

Exercices	2019	2020	2021
Dividende	2540,00 €	1550,00 €	2 700 €
Taux de réfaction	40 %	40 %	40 %

.../...

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE.

.../...

...IEME RÉOLUTION

Pouvoirs

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, donne tous pouvoirs à :

Madame Athénaïs ARAPIS
Responsable Juridique Droit des sociétés
d'Hermès International (Holding du Groupe Hermès)

ou

Madame Nathalie BESOMBES
Directrice Juridique Droit des Sociétés et Boursier – Secrétaire du Conseil - Déontologue
d'Hermès International (Holding du Groupe Hermès)

en vue de certifier les copies ou extraits du présent procès-verbal,

et à :

MEDIALEX
ANNONCES ET FORMALITES LEGALES
62 de la Chaussée d'Antin, 75009 Paris

A l'effet d'accomplir toutes les formalités relatives au transfert de siège, faire au Tribunal de Commerce compétent tous dépôts, immatriculations, modifications et radiations au Registre du Commerce et des Sociétés,

A cet effet : Faire toutes déclarations, signer toutes pièces, payer et recevoir toutes sommes, donner bonnes et valables quittances, mainlevées et décharges, et généralement faire tout ce qui sera utile et nécessaire, promettant de l'avouer.

..../...

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE.

..../...

Extrait certifié conforme à l'original
Athénaïs ARAPIS



HERMÈS SELLIER

Société par Actions Simplifiée au capital de 4.976.000 €
Siège social : 24 rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris
R.C.S. Paris 696 520 410

RAPPORT DE GESTION ÉTABLI PAR LE CONSEIL DE DIRECTION ET PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE LE 1^{ER} JUIN 2023

=====

Chers Associés,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports des Commissaires aux comptes.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

1) Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice (art. L. 232-1 II du Code de commerce)

Hermès Sellier crée et commercialise les collections des produits Hermès pour l'ensemble des métiers (hors Montres et Parfums). Hermès Sellier produit des articles de maroquinerie et fait fabriquer les autres produits dans le groupe ou à l'extérieur. Hermès Sellier livre les produits Hermès à l'ensemble des magasins du réseau de succursales et de concessionnaires. Par ailleurs, Hermès Sellier assure la commercialisation des produits Hermès en France dans ses 16 magasins, ainsi que sur Internet pour le territoire européen.

Activité

L'année 2022 a été marquée par la croissance des activités grossiste et détail (hors soldes) (+25% et +30%). Au global, le chiffre d'affaires d'Hermès Sellier a progressé de +25% et atteint 4,9 milliards d'euros (3,9 milliards en 2021).

La marge brute d'Hermès Sellier s'établit à 52,5% contre 51,3% en décembre 2021. Cette amélioration est liée en partie à un effet mix réseau dû à une progression plus forte des ventes détail et à une réduction du taux de dégradation tarifaire accordée aux filiales du Groupe (passage de 8% à 5% de remise tarifaire).

Les frais variables de vente ont progressé de +24%.

Les dotations aux provisions sur stocks et les destructions sont en hausse de +35%.

Les dépenses de communication ont progressé de +29% en lien notamment avec l'organisation du Saut Hermès en 2022 après deux éditions annulées, la présentation de la collection Haute Bijouterie, ainsi qu'une augmentation des achats d'espaces publicitaires pour le e-commerce.

Les frais généraux ont progressé de +28% du fait principalement du retraitement IFRS de certains coûts informatiques en sous-traitance (-39M€), de la croissance des frais de personnel, des frais de sous-traitance logistique et de la maintenance informatique. Hors retraitements IFRS, les frais généraux progressent de 18,6%.

Les amortissements ont progressé de +12,6% essentiellement en lien avec la progression des investissements informatiques.

Les autres produits et charges et provisions sont de -86M€ en lien notamment avec le don à la Fondation (- 55M€).

Le résultat opérationnel s'établit ainsi à 1 442M€, en hausse de +21% par rapport à 2021. Le résultat avant impôt a progressé de +23% et s'établit à 1 395M€, du fait d'un résultat financier plus favorable.

Le résultat net au 31 décembre 2022 est de 1 042M€, en hausse de +28%, notamment liée à la baisse du taux d'impôt sur les sociétés au 1er janvier 2022 (25% vs 28%).

en M€	Réel 2022	Réel 2021	Evolution M€	Evolution %
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	1 948	3 945	1 003,5	25,4%
CA Gros	3 955	3 176	778,5	24,5%
CA Détail +Soldes	994	769	225,0	29,3%
MARGE BRUTE	2 600	2 022	578,1	28,6%
FRAIS VARIABLES DE VENTE	-365	-295	-69,5	23,5%
PROVISIONS sur STOCKS / DESTRUCTIONS	-28	-21	-7,2	34,6%
MARGE NETTE	2 207	1 706	501,4	29,4%
COMMUNICATION	-68	-53	-15,1	28,7%
FRAIS GENERAUX	-517	-403	-113,8	28,2%
AMORTISSEMENTS	-95	-84	-10,6	12,6%
AUTRES PROVISIONS / APC	-86	31	-116,2	-378,8%
RESULTAT OPERATIONNEL	1 442	1 197	245,7	20,5%
RESULTAT FINANCIER	-47	-60	12,2	-20,5%
RESULTAT AVANT IMPOTS	1 395	1 137	257,9	22,7%
IMPOTS	-353	-325	-27,7	8,5%
RESULTAT NET	1 042	812	230,2	28,3%

Données de gestion issues des comptes IFRS reportés dans Magnitude

1.1 Les ventes

Les ventes totales d'Hermès Sellier sont en progression de +25% par rapport à décembre 2021 et s'établissent à 4 948M€ (+1003M€).

Cette progression provient :

- D'une croissance des ventes gros de +25% (+778M€).
- D'une croissance des ventes détail (hors soldes) de +30% (+224M€).

Les ventes d'Hermès Sellier ont dépassé l'objectif budgétaire en 2022 de +5,8% (+272M€) du fait de l'activité grossiste métiers à +4,2% (+161M€) et d'une activité détail (hors soldes) à +13% (+111M€).

L'activité grossiste des Métiers

Les ventes grossistes vers le réseau des magasins Hermès sont en progression de +25%, soit +778M€ par rapport à 2021 et s'établissent à 3 955M€. L'activité bénéficie de ventes détail très fortes dans le monde entier et d'un besoin de reconstitution des stocks par les magasins.

Par réseau de distribution, la croissance des livraisons vers les filiales du groupe (gros interne) est de +23% et les livraisons vers les concessionnaires directs progressent de +40%. Les livraisons de gros interne représentent 81% des expéditions de produits ; les cessions internes et le gros externe respectivement 11,5% et 7,8%. Les livraisons vers les succursales françaises (cessions internes) sont en croissance de +41%, performance à rapprocher de l'évolution des ventes détail hors soldes à +30%. Néanmoins, le taux de rotation des stocks en magasin est passé de 4,5 mois à 3,7 mois, niveau historiquement bas.

Par collection, la progression des livraisons (gros + cessions) provient principalement du Printemps-Eté 2022 à +36% (+357M€). Les livraisons de l'Automne-Hiver 2022, l'Automne-Hiver 2021, du Printemps-Eté 2021 et de l'Automne-Hiver 2020 ont également contribué à cette progression respectivement de +19,2% (+241M€), +9,6% (+37M€), +33% (+29M€) et +115% (+15M€).

Les produits Permanents Stockés sont en progression de +32% (+141M€) et représentent 13,5% des livraisons (contre 12,7% en 2021).

Par zone géographique, la progression des ventes gros de +778M€ provient de toutes les régions du monde, avec notamment :

- Les livraisons vers l'Amérique progressent de +37% (+201M€) principalement expliqué par les USA à +39% (+182M€) et le Canada à +27% (+15M€).
- Les livraisons vers l'Europe hors France progressent de +28% (+121M€) grâce à la Grande-Bretagne à +47% (+37M€), à l'Italie à +41% (+34M€) et à l'Allemagne à +28% (+22M€). La Russie est en baisse de -95% (-27M€) affectée par le contexte géopolitique et l'arrêt des livraisons depuis le 4 mars 2022.
- Les livraisons vers l'Asie du Nord connaissent une croissance ralentie avec +11% (+128M€), du fait du ralentissement des livraisons vers la Chine avec +10,3% (+78M€) (confinements de 50% des magasins chinois pendant plusieurs mois), Hong-Kong avec +10,7% (+22M€), Taiwan avec +19,7% (+21M€) et Macao avec +8,0% (+7M€).
- Les livraisons vers l'Asie du Sud poursuivent leur croissance à +26% (+105M€) grâce à la Corée du Sud à +22% (+32M€), l'Australie à +25% (+20M€), Singapour à +23% (+19M€) et la Thaïlande à +41% (+17M€).
- Les livraisons au réseau Travel Retail ont renoué avec la croissance à +132% (+106M€), réseau qui a été fortement impacté par les fermetures des magasins en aéroports en lien avec la crise sanitaire et qui n'a toujours pas renoué avec ses ventes d'avant crise.
- Les livraisons vers le Japon progressent de +23% (+77M€).
- Les livraisons vers les concessionnaires directs hors France progressent de +27% (+33M€), grâce notamment à Dubaï à +37% (+24M€).
- Les livraisons vers la France (hors cessions internes) progressent de +22% (+11M€) principalement grâce à Hermès Monte-Carlo à +33% (+6,6M€) et au concessionnaire de Nice à +40% (+2,4M€).

Par Métier, la progression de +25% (+778M€) de l'activité grossiste provient principalement du métier Sacs & Bagages à +12% (+165M€), des Chaussures à +51% (+146M€), du Prêt-à-Porter Femme +38% (+88M€), de la Bijouterie +27% (+83M€), de la Soie Féminine à +35% (+68M€) et de l'Art de Vivre à +71% (+58M€).

Les métiers IDO et Horlogerie sont en recul par rapport à 2021, respectivement de -9,5% (-5,8M€) et -12,4% (-1,1M€).

Les plus fortes contributions par métier sont :

	Progression 2022	Evolution %
Les Sacs & Bagages	+165M€	12,2%
Les Chaussures	+146M€	50,7%
Le PAP Femme	+88M€	38,1%
La Bijouterie	+83M€	27,5%
La Soie Feminine	+68M€	35,1%
L'Art de Vivre	+58M€	71,5%
Les Accessoires Bijoux	+43M€	31,5%
Le PAP Homme	+40M€	35,9%
La Petite Maroquinerie	+29M€	16,7%
Les Ceintures	+27M€	23,2%
La Soie Masculine	+11M€	29,1%
L'Art de la Table	+11M€	28,9%
L'Equitation	+9M€	55,1%

Les ventes détail (hors Soldes)

La croissance des ventes détail en 2022 est de +30% (+224M€) répartie entre +28% (+161M€) sur les magasins physiques en France et +36% sur Hermes.com (France + Europe) (+63M€).

Pour rappel, les ventes détail avaient été affectées en 2021 par les confinements et donc des fermetures de magasins ainsi que par une baisse de la fréquentation de certains points de vente en lien avec la crise sanitaire. Les fermetures avaient eu lieu fin mars/début avril (en fonction des régions) jusqu'au 19 mai 2021.

L'amélioration de la fréquentation touristique impacte le mix export qui reprend 12 points pour atteindre 56,6% en 2022 contre 44,4% en 2021. Le mix export 2022 reste 17 points en dessous de 2019 (73,4%). Le chiffre d'affaires local (y compris H.FR) est stable (+0,8M€).

Par trimestre, l'évolution des ventes a été très diverse, compte tenu d'un comparatif favorable (fermetures de magasins en 2021) sur le premier semestre avec +42% au T1 2022, +47% au T2 2022 ; puis un second semestre qui affiche une forte croissance avec +14% au T3 2022 et +27% au T4 2022.

Par magasin, le Faubourg Saint-Honoré progresse de +34% (+87M€). Le George V est en croissance de +34% (+19M€). Sèvres, qui avait réouvert le 5 mars 2021 après avoir bénéficié d'un an de travaux, affiche une croissance de +44% (+36M€). En province, les plus fortes croissances concernent les magasins de Cannes à +20% (+6,6M€), Saint Tropez à +27% (+4,1M€) et Lyon qui avait rouvert le 26 février 2021 après avoir bénéficié de travaux d'agrandissement à +15,5% (+3,6M€).

L'activité e-commerce a fortement progressé : +36% (+63M€), dont +29% (+18M€) sur le territoire français et +40% (+45M€) sur le reste de l'Europe.

Par Métier, les ventes détail ont progressé (+224M€) grâce à l'ensemble des métiers, avec notamment :

- La Chaussure : +55M€ (+75%)
- Les Sacs & Bagages : +47M€ (+15%)
- Les Accessoires de Mode : +30M€ (+40%)
- Le Prêt à Porter Femme : +19M€ (+74%)
- La Soie féminine : +15M€ (+34%)
- La Maison : +14M€ (+56%)
- La Bijouterie : +13M€ (+22%)
- Le Prêt à Porter Homme : +12M€ (+77%)

Les revenus par Métiers

Les revenus d'Hermès Sellier (chiffre d'affaires gros et cessions internes au réseau détail France) progressent de +26% en 2022 et s'établissent à 4 466M€ (+927M€).

Hermès Maroquinerie & Sellerie

- Les revenus des Sacs & Bagages ont atteint 1 708M€ en 2022, soit +12,8% (+194M€) par rapport à 2021.

Le Kelly, avec 388M€ de revenus (23% du mix), croît de +53M€, soit +15,9% (97 500 pièces livrées)

Le Birkin, avec 439M€ de revenus (26% du mix), est en hausse de +45M€, soit +11,4% (94 000 pièces livrées)

Au sein des autres sacs Cuir, les variations les plus importantes sont les suivantes :

- Le Picotin, avec 152M€ de revenus (8,9% du mix) en croissance de +23M€ et +18,0% (153 000 pièces livrées)
 - Le Lindy, avec 138M€ de revenus (8,1% du mix) en croissance de +15M€ et +12,0% (58 000 pièces livrées)
 - L'Evelyne, avec 70M€ de revenus (4,1% du mix) en croissance de +11M€ et +18,9% (88 000 pièces livrées)
 - Le Garden, avec 40M€ de revenus (2,3% du mix) en croissance de +5,3M€ et +15,3% (39 500 pièces livrées)
 - Le Constance, avec 153M€ de revenus (9,0% du mix) en croissance de +5,2M€, soit +3,5% (38 000 pièces livrées)
- Les revenus de la Petite Maroquinerie (224M€) ont progressé de +16,4% (+31M€).
 - Les revenus de l'Équitation (28M€) ont progressé de +53% (+9,7M€) avec notamment les vêtements d'équitation à +60% (+4,7M€) et la famille des produits destinés aux Chiens à +132% (+2,7M€).

Hermès Femme

Les revenus d'Hermès Femme ont atteint 1 251M€ en 2022, en progression de +43% (+379M€).

- Les revenus du Prêt-à-Porter Femme ont progressé de +40% (+98M€) à 345M€ principalement expliqué par les Vêtements d'extérieur et les Robes de la famille Chaîne et Trame respectivement à +38% (+28M€) et +64% (+8,6M€), les Pulls et les Cardigans de la famille Maille respectivement à +76% (+15M€) et +68% (+5,4M€), ainsi que par les Pulls de la famille Twillaines à +36% (+4,5M€).

Au total, 467 000 pièces ont été livrées en 2022, performance en hausse de +37% comparée à 2021 où les livraisons avaient atteint 342 000 quantités.

- Les revenus des Chaussures sont en progression de +55% (+178M€) à 500M€.
 - Les revenus de la Chaussure Femme ont progressé de +53%, soit +132M€ principalement en lien avec les Sandales à +61% (+84M€), les Sneakers à +44% (+11M€), les Mules à +55% (+11M€) et les Mocassins à +37% (+10M€).
Au total, 1 351 000 pièces ont été livrées en 2022, contre 912 000 en 2021 (+48%).
 - Les revenus de la Chaussure Homme ont progressé de +65%, soit +46M€ principalement du fait des livraisons des Sneakers à +73% (+21M€) et des Sandales à +86% (+19M€).
Au total, 390 000 pièces ont été livrées en 2022, contre 253 000 en 2021 (+54%).

- Les revenus des Ceintures ont progressé de +32% (+40M€) à 166M€ avec une progression de +52% (+22M€) sur la Ceinture Femme et +22% (+18M€) sur la Ceinture Homme.
Au total, 962 000 pièces ont été livrées en 2022, contre 769 000 en 2021 (+25%).
- Les revenus des Accessoires Bijoux ont progressé de +35% (+56M€) à 217M€ avec notamment l'Email Uni à +36% (+20M€), le Cuir à +42% (+18M€) et le Métal à +24% (+11M€).

Hermès Homme

Les revenus du Prêt-à-Porter Homme (170M€) ont progressé en 2022 de +39% (+48M€). Les plus fortes variations sont constatées sur les familles Jersey à +65% (+17M€), Sportswear à +53% (+11M€), Maille à +31% (+7,8M€) et Cuir à +45% (+6,6M€).

Au total, 344 000 pièces ont été livrées en 2022, contre 276 000 en 2021 (+25%).

Hermès Soie & Textiles

Les revenus d'Hermès Soie & Textiles affichent une hausse de +36% (+93M€) en 2022 et s'établissent à 351M€.

- Les revenus de la Soie Féminine progressent de +37% (+79M€) en 2022 et s'établissent à 294M€ grâce à la progression du Carré Twill à +34% (+31M€), de la famille Les Petits Hermès à +49% (+17M€) et du Cachemire à +31% (+16M€).
Au total, 2 069 000 pièces de Soie Féminine ont été livrées en 2022, contre 1 572 000 en 2021 (+32%).
- Les revenus de la Soie Masculine sont en progression de +30% (+13M€) et s'établissent à 57M€ grâce à la progression des Echarpes à +35% (+5,0M€), des Cravates à +18,3% (+3,9M€) et des Carrés à +55% (+3,9M€).
Au total, 489 500 pièces de Soie Masculine ont été livrées en 2022, contre 416 000 en 2021 (+18%).

Hermès Bijouterie

Les revenus d'Hermès Bijouterie sont en progression de +28% (+93M€) et s'établissent à 420M€ en 2022. Cette progression est liée à la Bijouterie Or en progression de +34,0% (+91M€), avec notamment les Bracelets Or à +23% (+29M€), les Bagues Or à +60% (+24M€) et les Pendentifs Or à +32% (+18M€).

Au total, 348 000 pièces de Bijouterie ont été livrées en 2022, contre 301 000 en 2021 (+15,3%).

Hermès Maison

Les revenus d'Hermès Maison ont progressé de +61% en 2022 (+80M€) et s'établissent à 210M€.

- L'Art de Vivre progresse de +73% (+65M€) notamment avec le Textile Maison à +89% (+42M€) comprenant la forte croissance des Plaid & Coussins +90% (+29M€) ; et les Objets de Décoration et de Loisirs à +50% (+9,3M€).
Au total, 458 000 pièces ont été livrées en 2022, contre 282 000 en 2021 (+62%).
- L'Art de la Table progresse de +36% (+15M€) grâce à la nouvelle collection Soleil d'Hermès +4,9M€, aux collections Mosaïque au 24 à +50% (+4,6M€), Cheval d'Orient à +36% (+1,6M€).
Au total, 766 000 pièces ont été livrées au premier semestre 2022, contre 580 000 à fin juin 2021 (+32%).

1,2 Activité sociale

Les effectifs moyens (CDI + CDD) d'Hermès Sellier s'élèvent à 3 910 ETP (Effectifs Temps Plein) à fin décembre 2022, soit une progression de +10% ou 357 postes.

Hermès Sellier a renforcé ses effectifs au sein de la Distribution France (+95 dont +74 en Magasin et +23 en fonctions Support), division qui avait vu ses effectifs baisser de -17 postes en 2021 du fait notamment d'un moindre recours au travail temporaire au premier semestre 2021 afin de s'adapter à la conjoncture. Hermès Sellier a par ailleurs renforcé ses effectifs au sein de la Logistique (+51 dont +25 en encadrement logistique et +11 à la direction de l'efficacité opérationnelle), de la Femme (+45 dont +37 en Production), de la Maroquinerie & Sellerie (+39 dont +32 en Production et +7 en fonctions Support), de la division Services Groupe (+33), des équipes internet Europe et VAV (+27 dont +15 au CRC Europe), de la Bijouterie (+24) et des Systèmes d'Information (+18).

Par division, la répartition de ces 3 910 ETP est la suivante :

DIVISIONS	Réel 2022	Réel 2021	Evolution ETP
Maroquinerie & Sellerie	1 257	1 218	+39
Distribution France	759	664	+95
Commercial / logistique	507	456	+51
Services Groupe	372	338	+33
Métier Femme	365	320	+45
Autres Métiers	174	160	+14
Systèmes d'Information	139	121	+18
Métier Homme	131	120	+11
Métier Bijouterie	118	94	+24
Equipes internet Europe et VAV	87	60	+27
TOTAL HERMES SELLIER	3 910	3 553	+357

Il est précisé qu'Hermès Sellier a supporté des dépenses de travail intérimaire qui se sont élevées à -10,7M€ en 2022 contre -8,7M€ au titre de 2021, soit une variation de +24% en lien avec la hausse de l'activité.

- 3) Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires (art. L 225-100-1, 1° du Code de commerce)

Cette rubrique n'est pas applicable aux Sociétés par Actions Simplifiée.

- 3) Indicateurs clefs de performance de nature financière (art. L 225-100-1, L 2° du Code de commerce)

Cette rubrique n'est pas applicable aux Sociétés par Actions Simplifiée.

- 4) Indicateurs clefs de performance de nature non financière (art. L 225-100-1, L 2° du Code de commerce)

Cette rubrique n'est pas applicable aux Sociétés par Actions Simplifiée.

- 5) Principaux risques et incertitudes (art. L 225-100-1, L 3° du Code de commerce)

Cette rubrique n'est pas applicable aux Sociétés par Actions Simplifiée.

- 6) Evolution prévisible (art. L 232-1, II du Code de commerce)

La croissance de l'activité d'Hermès Sellier en 2023 est budgétairement attendue à +21,8% avec une perspective de forte croissance des ventes gros métiers envisagées à +22,9% et de l'activité détail estimée à +16,9%.

Le résultat opérationnel d'Hermès Sellier devrait progresser dans des proportions similaires.

7) Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice (art. L. 232-1, II du Code de commerce)

Aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

8) Activité en matière de recherche et de développement (art. L. 232-1 II du Code de commerce)

En application de l'art. L. 232-1 V du Code de commerce, cette information n'est exigée que dans les sociétés non cotées qui dépassent deux de ces trois plafonds à la clôture de leur exercice (art. L. 123-16 et D. 123-200, 2° du Code de commerce) : total de bilan (6 millions d'euros), chiffre d'affaires net (12 millions d'euros) et nombre de salariés (50 en moyenne calculée sur la base du nombre de salariés au cours de chaque mois de l'exercice). Lorsque la Société dépasse ou cesse de dépasser deux de ces trois seuils, cette circonstance n'a d'incidence que si elle se produit pendant deux exercices consécutifs.

En 2022, la Société s'est maintenue au-dessus des plafonds indiqués :

	Nombre moyen de salariés permanent	Chiffre d'affaires net	Total de bilan
2020	3 666	3 207 818 539 €	1 496 578 151 €
2021	3 872	4 172 341 175 €	1 562 149 189 €
2022	4 362	5 170 334 740 €	1 980 518 375 €

Eu égard à l'article L. 232-1 II du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

RESULTATS - AFFECTATION

9) Examen des comptes et résultats (art. L. 232-21 du Code de commerce)

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Nous vous précisons que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

10) Commentaires sur les principaux postes du compte de résultat

Marge brute

A fin décembre 2022, la marge brute d'Hermès Sellier progresse de +29% en valeur et gagne +1,3 points en taux pour atteindre 52,5% des ventes. L'amélioration du taux de marge brute se décompose en 2 facteurs :

- Une croissance du taux de marge des ventes Gros, notamment en lien avec la baisse du taux de remise tarifaire accordée aux filiales sur le Gros Interne (passage de 8% à 5% de remise tarifaire ; impact : +1,1% pt).
- Un mix réseau favorable : l'activité détail est en croissance plus forte que celle des ventes gros (impact : +0,2% pt).

La marge nette

A fin décembre 2022, la marge nette d'Hermès Sellier progresse de +29% en valeur et gagne +1,4 points en taux pour atteindre 44,6% des ventes. Cette variation s'explique principalement par :

Les frais variables de vente qui progressent de +24% (-70M€) en 2022 pour atteindre -365M€ :

- La redevance de marque progresse de +26% (-55M€), en lien direct avec la hausse d'activité en 2022 des livraisons logistiques.
- La consommation d'emballages progresse de +34% (-16M€), au-delà de la croissance des revenus Sellier (+26%) notamment en raison d'une hausse du coût des matières premières.
- Les taxes parafiscales progressent de +41% (-9,2M€).
- Les commissions sur carte de crédit progressent de +33% (-3,7M€) en lien avec la croissance de l'activité détail.
- Les gains sur détaxes sont multipliés par 2,5 (+14M€) en lien avec la reprise de la fréquentation touristique en 2022 en France.

Les dotations aux provisions sur stocks et destructions ont augmenté en 2022 de +35% (-7,2M€) pour s'établir à -28M€ :

- Les coûts liés aux destructions sont en baisse de -41% (+15M€) en lien avec la mise en place de la loi AGEF au 1^{er} janvier 2022.
- Les dotations aux provisions sur stock atteignent -6,3M€ de fait de provisions nouvelles sur les matières premières.

Les coûts de communication

Les dépenses de communication sont en hausse de +29% (-15M€) et s'établissent à -68M€. Cette progression provient de différents éléments :

- L'organisation du Saut Hermès en 2022 après une annulation de l'évènement en 2021 du fait du contexte sanitaire : -7,0M€.
- Les défilés presse du PAP Homme : -2,0M€.
- La communication de H.com (achats d'espaces média) : -1,9M€.
- La présentation de la septième collection de la Haute Bijouterie : -1,6M€.

Frais de structure (hors gestion)

Les frais de structure ont progressé en 2022 de +28% pour atteindre -517M€, soit une progression de -114M€, qui provient principalement de :

- La hausse des frais divers administratifs de +76% (-63M€) du fait de l'application de la nouvelle norme IFRS et à la comptabilisation en sous-traitance des coûts d'implémentation des solutions SaaS (-38,7M€), des autres coûts de sous-traitance (-16M€ dont -6,2M€ de logistique, -4,8M€ à l'informatique et -2,9M€ de refacturations d'Hermès International) et des impôts et taxes (-3,3M€ dont -3,1M€ de CVAE en lien avec la hausse de chiffre d'affaires).
- La hausse des coûts salariaux de +16,9% (-39M€) du fait d'une part de la croissance des effectifs (+10%), des augmentations individuelles et des augmentations générales successives de 100€/mois en janvier puis en juillet, d'autre part de la hausse de la participation et de l'intéressement.
- La hausse des coûts de voyages et missions de +130% (-6,6M€), liée à la reprise des déplacements.
- La hausse des frais de matériels et fournitures de +19,5% (-4,3M€) du fait d'une hausse de la maintenance informatique en lien avec la croissance et les nouveaux projets 2021/2022 (-4,5M€).

Les amortissements

Les amortissements sont en progression de +12,6% (-11M€) par rapport à 2021, essentiellement en lien avec la progression des amortissements informatiques (-8,3M€ liés aux investissements des dernières années) et aux investissements réalisés dans le magasin de Sèvres (-0,7M€).

Les provisions et autres produits et charges

Les autres produits et charges atteignent -77M€ contre +36M€ en 2021 (soit -114M€) et se composent principalement de :

- Un don à la Fondation Hermès (55M€) pour le plan quinquennal 2023-2027
- La charge liée aux plans d'AGA 2019 (17M€).

Les provisions pour risques (-8,2M€) sont plus élevées de -2,4M€ par rapport à 2021 et se composent principalement :

- La reprise de la provision pour risque sur le concessionnaire de Toulouse (+4,2M€).
- Des dotations d'engagement retraite (-2,1M€).
- De dotations pour retour de produit (-3,1M€).
- Des provisions pour autres risques d'exploitation (-7,7M€) dont -6,0M€ pour risque sur un litige avec la société Skechers (fabricant de chaussures).

Le résultat opérationnel

En 2022, Hermès Sellier a dégagé un résultat opérationnel de 1 442M€ contre 1 197M€ en 2021 en hausse de +21% en lien avec les éléments décrits ci-dessus.

Les charges de couverture

L'année 2022 est plus favorable en matière de couvertures de change (-47M€ contre -60M€ en 2021) avec notamment des révisions budgétaires à la hausse sur le Dollar US.

Les principales charges de couvertures de change portent sur les devises suivantes : le Yuan (-43M€), le Yen (-5,2M€), la livre turque (-3,6M€). Ces éléments sont compensés par les impacts favorables sur le Rouble (+7,9M€ en raison du débouclage des couvertures pour 10,6M€ au T1 2022 compte tenu du contexte géopolitique) et le Dollar US (+1,5M€).

Le résultat net avant impôts

Le résultat net avant impôts s'établit à 1 395M€, soit 28,2% des ventes, en progression de +23% par rapport à 2021.

Le résultat net après impôts s'établit à 1 042€, soit 21,1% des ventes, en progression de +28% par rapport à 2021. La différence de progression provient du changement du taux nominal de l'impôt sur les sociétés qui passe de 28% à 25% en 2022 et de la comptabilisation de l'impôt différé dans les filiales du groupe.

11. Commentaires sur les principaux postes du bilan

Les stocks

Les stocks bruts d'Hermès Sellier (hors stocks en transit) sont valorisés au 31 décembre 2022 à 885M€ contre 766M€ à fin 2021 (+16% et +119M€), leur croissance est inférieure à celles des ventes (+25%) et s'analyse ainsi :

- Une croissance des stocks de matières premières et en cours de production de +22% (+84M€), dont +30M€ (+174%) pour la Bijouterie, +24M€ (+53%) pour les Prêts à Porter, +11M€ (+3,7%) pour le Cuir, +7,6M€ (+47%) pour la Chaussure et +6,8M€ (+53%) pour l'Art de Vivre.
- Une hausse des stocks de produits finis en logistique de +10,4% (+27M€) dont une forte progression sur les métiers Chaussures +19M€ (+85%) et Sacs & bagages +17M€ (+25%), compensée en partie par des baisses de stocks notamment sur les métiers Bijouterie -4,3M€ (-14,4%) et Prêt-à-Porter -4,0M€ (-13%).
- Un niveau de stocks de produits finis en magasins en hausse de +8,7M€ (+10,6%) dont +2,2M€ (+60%) sur la Soie Féminine, +1,6M€ (+25%) sur le PAP, +1,9M€ (+59%) sur les Accessoires Bijoux, +1,4M€ sur la Ceinture (+49%) et +1,1M€ (+72%) sur IDO. Le niveau des stocks détail est de 3,7 mois contre 4,5 mois en 2021.
- Une baisse des stocks des ventes exceptionnelles de -1,0M€ (-2,9%), principalement sur la Chaussure -3,3M€ (-56%), compensée par une hausse du stock Sacs & Bagages +2,2M€ (+79%).

Investissements

Les investissements d'Hermès Sellier ont atteint 118M€ en 2022 contre 123M€ en 2021. Ces investissements concernent principalement :

- Les investissements informatiques (63M€) pour les domaines Supply chain, flux, RH, BI, infrastructure et Retail.
- Les travaux du magasin de Strasbourg (7,8M€).
- L'aménagement de la logistique chez Deret (6,2M€).

Trésorerie

La Trésorerie d'Hermès Sellier s'est améliorée en 2022 passant de -9,8M€ à fin décembre 2021 à +207M€ à fin décembre 2022 (+217M€). Cette variation est notamment liée à la croissance du résultat (+230M€).

12) Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 - Quitus au Président, aux Directeurs Généraux de division et aux membres du Conseil de direction

Par la **1^{ère} résolution**, nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître, après impôt et participation, un bénéfice de 1 064 889 399,61 €.

Nous vous invitons en conséquence à donner pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 quitus de leur gestion au Président, aux Directeurs Généraux de division et aux membres du Conseil de direction.

13) Proposition d'affectation du résultat – Distribution d'un dividende

Par la 2^{ème} résolution, nous vous invitons à :

1) constater que le bénéfice de l'exercice s'élève à 1 064 889 399,61 € et que le report à nouveau antérieur s'élève à 26 327 708,15 € représentant un bénéfice distribuable d'un montant de 1 091 217 107,76 €.

2) prendre acte que la réserve légale est dotée en intégralité (dixième du capital social).

3) affecter le bénéfice distribuable de l'exercice ainsi qu'il suit :

A titre de dividendes aux associés	1 072 950 000,00 €
Soit 3 450 € par action	
Le solde, en totalité au compte « report à nouveau »	18 267 107,76 €

TOTAL	1 091 217 107,76 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 38 990 506,27 €.

Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, le dividende sera soumis à un prélèvement forfaitaire unique au taux global de 30 %.

Ce dernier consistera en une imposition à l'impôt sur le revenu faisant l'objet d'un acompte (dit prélèvement forfaitaire non libératoire) et prélevé à la source à un taux forfaitaire unique de 12,8 % du montant brut des revenus auquel s'ajouteront les prélèvements sociaux de 17,2 %.

Cette taxation forfaitaire au taux unique de 12,8 % sera applicable de plein droit sauf option globale pour le barème progressif, permettant de bénéficier de l'abattement fiscal de 40 %.

Conformément à l'article 119 *bis* du Code général des impôts, le dividende distribué à un actionnaire fiscalement non domicilié en France est soumis à une retenue à la source au taux prévu à l'article 187 du Code général des impôts, éventuellement diminué en application de la convention fiscale conclue entre la France et l'Etat de résidence fiscale du bénéficiaire.

En cas de ratification de ces propositions par la collectivité des Associés, le Conseil de direction suggère que vous donniez mandat au Président à l'effet de mettre le dividende en paiement à la date qu'il jugera la plus opportune, et au plus tard le 30 septembre 2023.

Rappel des dividendes distribués (loi n°2012-958 du 16 août 2012 art. 6 et loi n°2012-1509 du 29 décembre 2012)

Conformément aux dispositions de l'article 243 *bis* du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercices	2019	2020	2021
Dividende	2540,00 €	1550,00 €	2 700,00 €
Taux de réfaction	40 %	40 %	40%

14) Opérations sur le capital non motivées par les pertes

Sans objet.

15) Situation des capitaux propres

Au 31 décembre 2022, le montant des capitaux propres était de 1 111 940 506 € pour un capital social de 4 976 000 €.

16) Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 *quater* du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées au 4 de l'article 39 dudit Code, qui s'élèvent à un montant global de 396 740 € au titre des locations de véhicules de tourisme, et qui ont généré une charge d'impôt estimée à 102 452 €.

Dans l'annexe des comptes annuels, nous vous communiquons, conformément aux dispositions de l'article 223 *quinquies* du Code général des impôts, les chiffres globaux relatifs aux dépenses visées au 5 de l'article 39 dudit Code.

17) Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Cette rubrique n'est pas applicable aux Sociétés par Actions Simplifiée.

BILAN SOCIAL

Le bilan social et le procès-verbal de la réunion du Comité Social et Economique s'y rapportant ont été tenus à votre disposition conformément à la loi.

CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L. 227-10 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE
--

18) Information sur les conventions réglementées (ordonnance 2014-863 du 31 juillet 2014)

Cette rubrique n'est pas applicable aux Sociétés par Actions Simplifiée.

19) Conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce

Votre Commissaire aux comptes relate dans son rapport spécial les conventions visées aux articles L. 227-10 du Code de commerce conclues et / ou poursuivies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Déjà approuvées par l'assemblée générale, elles ne sont pas soumises à nouveau à votre vote.

Par la 3^{ème} résolution, en l'absence de conventions réglementées intervenues pendant l'exercice 2022, nous vous invitons à prendre acte qu'il n'y a pas de convention à approuver.

Aucune convention n'a été déclassée en 2022.

20) Information sur les conventions conclues par un dirigeant, un administrateur ou un actionnaire détenant plus de 10 % de la société mère avec toute société contrôlée au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce (art. L. 225-37-4, 2° du Code de commerce)

Cette rubrique n'est pas applicable aux Sociétés par Actions Simplifiée.

ADMINISTRATION DE LA SOCIETE

21) Modalités d'exercice de la Direction Générale (art. L. 225-37-4 du Code de commerce)

Nous vous indiquons que, conformément aux statuts, la société est gérée et administrée par un Président, une Direction Générale ainsi qu'un Conseil de Direction.

22) Président

La société est dirigée par Monsieur Axel DUMAS, Président. Son mandat de Président est à durée indéterminée.

23) Informations relatives aux divisions

Le Président a décidé, à effet du 1^{er} octobre 2022, de nommer Alix COINDREAU en qualité de Directrice (non mandataire social) de la division « Hermès Soie et Textiles » en remplacement d'Antoinette LOUIS.

Aucun autre changement n'est intervenu au sein des divisions au cours de l'exercice 2022.

24) Directeurs Généraux (Mandataires sociaux)

Les mandats des Directeurs Généraux des divisions ci-dessous sont à durée indéterminée.

<i>Nom de la Division</i>	<i>Dirigeant mandataire social dirigeant la division</i>
Hermès Services Groupe	Olivier FOURNIER
La Montre Hermès France	Guillaume de SEYNES
Hermès Petit h	Catherine FULCONIS
Hermès Distribution France	Florian CRAEN
Hermès Commercial	
Hermès vente aux voyageurs – Travel retail	
Hermès Maison	
Hermès Soie & Textiles	Wilfried GUERRAND
Hermès Femme	
Hermès Homme	
Hermès Bijouterie	
Hermès Systèmes d'information	
Hermès IDO	
Hermès Maroquinerie-Sellerie / sous-division Métier	Catherine FULCONIS
Hermès Maroquinerie-Sellerie / sous-division Pôle artisanal	Guillaume DE SEYNES
Shang Xia (sans activité)	Hélène DUBRULE
Hermès Distribution Europe	Florian CRAEN

25) Directeurs de division (non Mandataires sociaux)

Les Directeurs de division ne sont pas mandataires sociaux et ne sont donc pas titulaires d'un mandat social.

<i>Nom de la Division</i>	<i>Nom du Directeur / de la Directrice</i>
Hermès Commercial	Frédéric AGOSTINI
Hermès vente aux voyageurs – Travel retail	Ségolène AUDRAS VERDILLON

Hermès Soie & textiles	Alix COINDREAU
Hermès Services Groupe	Bernhardt EICHNER
Hermès Petit H	Camille PARENTY
Hermès Femme / sous-division Métier Prêt-à-porter Femme	Cielo DUNBAVAND
Hermès Femme / sous-division Métier Chaussures	Ambre PULCINI
Hermès Femme / sous-division Métiers Accessoires de mode	Elodie POTDEVIN
Hermès Homme	Véronique NICHANIAN
Hermès Distribution France	Hélène DUBRULE
Hermès Maroquinerie-Sellerie / sous division Pôle artisanal	Emmanuel POMMIER
Hermès Bijouterie	Ambre PULCINI
Hermès IDO	Elodie POTDEVIN
Hermès Maison	Anne-Sarah PANHARD

26) Conseil de Direction

La loi n°2021-1774 du 24 décembre 2021 dite « loi Rixain » a instauré une représentation équilibrée entre les femmes et les hommes parmi les membres des instances dirigeantes des sociétés qui emploient, pour le troisième exercice consécutif, plus de 1000 salariés.

Depuis le 1^{er} mars 2022, les sociétés doivent publier annuellement les écarts éventuels de représentation entre les femmes et les hommes parmi les membres de leurs instances dirigeantes. Ces informations sont rendues publiques sur le site du Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion à partir du 1^{er} mars 2023.

A compter du 1^{er} mars 2026, la proportion des membres des instances dirigeantes de chaque sexe ne pourra être inférieure à 30%. A défaut, la société doit définir des mesures adéquates et pertinentes de correction.

A compter du 1^{er} mars 2029, ladite proportion devra atteindre 40%. En cas de non-atteinte, la société dispose d'un délai de deux ans pour y remédier. A défaut, la société peut se voir appliquer une pénalité financière d'un montant maximum de 1% de la masse salariale.

L'article L.23.12-1 du Code de commerce définit les instances dirigeantes comme « *toute instance mise en place au sein de la société, par tout acte ou toute pratique sociétaire, aux fins d'assister régulièrement les organes chargés de la direction générale dans l'exercice de leurs missions* ».

Dans la mesure où les statuts de la Société prévoient que le Conseil de Direction « *exerce collégialement le contrôle de la gestion de la société par le Président et les Directeurs Généraux* », ce dernier ne rentre pas dans le champ des instances dirigeantes au sens de l'article L.23-12-1 du Code de commerce.

Ainsi, cette obligation de mixité ne s'applique pas au Conseil de Direction de la Société.

Les mandats des membres du Conseil de Direction viennent à expiration comme suit :

Axel DUMAS	Indéterminée <i>Le Conseil de Direction compte toujours parmi ses membres le Président de la société. Le mandat de membre du Conseil de Direction du Président est donc à durée indéterminée.</i>
Valentin BREKKE	à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
Valérie du COUËDIC de KÉRÉRANT	
Charles DUMAS	
Blaise GUERRAND	
Olympia GUERRAND	
Cléopée HARTH	
Laura de LOBKOWICZ	
Isaline PUECH	
Éric de SEYNES	
HERMÈS INTERNATIONAL, représentée par Wilfried GUERRAND	

27) Rémunération totale allouée au Conseil de Direction

Nous vous proposons de maintenir pour l'année 2023 et jusqu'à nouvelle décision, le montant global de la rémunération totale allouée aux membres du Conseil de direction à répartir à 40 000 Euros, tel que fixé par l'Assemblée générale du 5 juin 2013. Aucune résolution relative à la fixation de la rémunération ne vous est donc proposée.

Nous vous rappelons que les principes de répartition (année pleine) décidés par le Conseil de Direction du 19 mars 2013 sont les suivants :

Principes généraux

- Le Président, les membres du Comité Exécutif d'HERMÈS INTERNATIONAL, ou filiales du groupe qui sont membre du Conseil de direction d'HERMÈS SELLIER ne perçoivent pas de rémunération ;
- En cas de nomination en cours d'exercice, partage de la part fixe entre le membre sortant et son successeur avec l'allocation de la part variable éventuelle selon leur présence aux réunions.

Pour les membres du groupe familial

- Pas de part fixe ;
- 1 500 € de part variable par réunion basée sur l'assiduité, plafonnée à deux réunions par an.

Pour les membres externes (hors groupe et hors membres du groupe familial Hermès)

- 9 000 € de part fixe ;
- 1 500 € de part variable par réunion basée sur l'assiduité, plafonnée à deux réunions par an.

28) Commissaires aux comptes

Les échéances des mandats sont les suivantes :

	Jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le
GRANT THORNTON AUDIT (titulaire)	31 décembre 2024
PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT (titulaire)	31 décembre 2022

Depuis la loi Sapin II, la désignation d'un ou de plusieurs Commissaires aux comptes suppléants n'est requise que si le commissaire aux comptes titulaire désigné est une personne physique ou une société unipersonnelle

(art. L. 823-1, al. 2 du Code de commerce). Cette disposition est entrée en vigueur depuis le 11 décembre 2016.

Le mandat de PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT arrive à expiration à l'issue de la présente assemblée.

En conséquence, par la 4^{ème} résolution, nous vous proposons de renouveler le mandat de PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT pour six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028, à tenir en 2029.

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Cette rubrique n'est pas applicable aux Sociétés par Actions Simplifiée.

AUTRES INFORMATIONS

29) Intéressement du personnel et participation

Les sommes provisionnées dans le cadre de l'accord d'intéressement du personnel se sont élevées à 27 640 439 € (soit 1,95 mois de salaire).

Le montant de la participation au titre de l'exercice 2022 est de 35 146 491 €, soit une hausse de 20,62% par rapport à 2021.

30) Actionnariat salarié

Cette rubrique n'est pas applicable aux Sociétés par Actions Simplifiée.

31) Obligation périodique de soumettre une résolution d'augmentation de capital réservée aux salariés (article L. 225-129-6 du Code de commerce)

L'article L. 225-129-6, modifié par la loi de simplification, de clarification et d'actualisation du droit des sociétés dite « loi Soihili » (loi n° 2019-744 du 19 juillet 2019), n'est pas applicable aux sociétés contrôlées - au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce - par une société qui a mis en place un dispositif d'épargne salariale, dont peuvent bénéficier l'ensemble des salariés de ces sociétés (art. L. 225-129-6, al. 3 issu de la loi n°2011-525 du 17 mai 2011 – Modifié par la loi n°2012-387 du 22 mars 2012).

Or, depuis le 19 juin 2012, toutes les sociétés du Groupe HERMÈS situées sur le territoire national bénéficient d'un accord de participation groupe.

Ainsi, cette obligation ne s'applique pas à la Société.

32) Tableau récapitulatif des délégations de pouvoir en matière d'augmentation de capital (article L. 225-37-4, 3^{ème} du Code de Commerce)

Cette rubrique n'est pas applicable aux Sociétés par Actions Simplifiée.

33) Contrôle de la Société – Filiales et participations

Conformément à l'obligation légale faite aux sociétés, nous vous signalons que :

- La Société HERMES INTERNATIONAL SCA dont le siège social est fixé au 24 rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, a détenu, durant l'exercice 2022, plus des dix-neuf vingtième du capital de votre Société ;
- Votre Société ne contrôle aucune Société qui détienne, elle-même, une part de son capital.
- Votre Société ne détient aucune participation significative (supérieure à 5 %) dans une autre société.

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

Prises de participation significatives de la Société au cours de l'exercice

Votre Société n'a pris aucune participation significative dans des sociétés ayant leur siège social en France, ni pris le contrôle de telles sociétés, au cours de l'exercice soumis à votre approbation.

Prises de contrôle au cours de l'exercice

Aucune prise de contrôle de la part de votre Société n'a été effectuée au cours de l'exercice soumis à votre approbation.

Cession de participations au cours de l'exercice

Aucune cession de participation n'est intervenue au cours de l'exercice soumis à votre approbation.

34) Liste des succursales existantes (art. L. 232-1 II du Code de commerce)

En application de l'article L.232-1 II du Code de commerce le rapport de gestion de toutes les sociétés commerciales doit mentionner les succursales existantes.

En application de l'art. L. 232-1 V du Code de commerce, cette information n'est exigée que dans les sociétés non cotées qui dépassent deux de ces trois plafonds à la clôture de leur exercice (art. L. 123-16, art. L. 232-1 et D. 123-200, 2° du Code de commerce) : total de bilan (6 millions d'euros), chiffre d'affaires net (12 millions d'euros) et nombre de salariés (50 en moyenne au cours de l'exercice). Lorsque la société dépasse ou cesse de dépasser deux de ces trois seuils, cette circonstance n'a d'incidence que si elle se produit pendant deux exercices consécutifs.

En 2022, la Société s'est maintenue au-dessus des seuils indiqués :

	Nombre moyen de salariés permanent	Chiffre d'affaires net	Total de bilan
2020	3 666	3 207 818 539 €	1 496 578 151 €
2021	3 872	4 172 341 175 €	1 562 149 189 €
2022	4 362	5 170 334 740 €	1 980 518 375 €

La liste des succursales existantes de la Société est présentée en annexe du présent rapport.

35) Injonctions ou sanctions pécuniaires pour pratiques anti-concurrentielles prononcées au cours de l'exercice contre la Société (article L. 464-2, I al.5 du Code de commerce)

Aucune sanction pécuniaire pour des pratiques anti-concurrentielles prononcée par le Conseil de la concurrence n'a fait l'objet de la prescription par ce dernier, à titre de mesure complémentaire, d'une obligation d'insertion dans le rapport annuel.

36) Environnement / Prévention des risques technologiques (L. 225-102-2 du Code de commerce)

Les sociétés exploitant une installation classée susceptible de créer des risques très importants pour la santé et la sécurité des populations voisines et pour l'environnement doivent mentionner des informations sur leur politique de prévention du risque d'accident technologique, sur leur couverture de responsabilité civile du fait de l'exploitation d'une telle installation et sur les moyens prévus pour assurer la gestion de l'indemnisation des victimes en cas d'accident technologique.

Ces dispositions ne sont cependant pas applicables aux sociétés par actions simplifiée (art. L. 227-1 du Code de commerce).

Conformément à l'article D. 441-6 du Code de commerce, il convient d'indiquer la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance. Les tableaux utilisés pour présenter les informations mentionnées au décret sont établis selon un modèle fixé par arrêté du Ministre chargé de l'Economie.

Pour l'application de l'article L. 441-14, il convient de présenter dans le rapport de gestion (art. D. 441-6, I du Code de commerce) :

- 1° Pour les fournisseurs, le nombre et le montant total hors taxe des factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu ; ce montant est ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au montant total des achats hors taxe de l'exercice ;
- 2° Pour les clients, le nombre et le montant total hors taxe des factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu ; ce montant est ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au chiffre d'affaires hors taxe de l'exercice.

Par dérogation, l'article D. 441-6, II du Code de commerce permet à la société de présenter, en lieu et place des informations mentionnées à l'article L. 441-6-1- I, le nombre et le montant hors taxe cumulés des factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice et la ventilation de ce montant par tranche de retard, en les rapportant au nombre et montant total hors taxe des factures, respectivement reçues et émises dans l'année.

Les retards mentionnés aux I et II de l'article D. 441-6 sont déterminés à partir des délais de paiement contractuels, ou en l'absence de délais contractuels spécifiques, des délais légaux applicables.

Si les sociétés excluent les factures relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées, il convient de l'indiquer en commentaire et de mentionner le nombre et le montant total des factures concernées.

Les tableaux à utiliser pour présenter les informations mentionnées au décret sont établis selon un modèle type fixé par arrêté du ministre chargé de l'économie du 20 mars 2017.

Vous trouverez ce tableau en annexe du présent rapport.

40) Information sur le plan de prévention de la corruption en conformité avec la loi « Sapin 2 » du 9 décembre 2016

La Société poursuit le renforcement du plan de prévention de la corruption en conformité avec la Loi « Sapin 2 » du 9 décembre 2016 avec le suivi des plans d'actions issus de la cartographie des risques de corruption Groupe.

Ces actions visent à consolider les moyens afin de prévenir les risques de corruption et de trafic d'influence et contribuent à la diffusion de la culture éthique et d'intégrité.

* * * * *

Votre Conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Président



37) Déclaration de performance extra-financière (L. 225-102-1 du Code de commerce)

Pour toute société dont les titres ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé, une déclaration de performance extra-financière est insérée dans le rapport de gestion lorsque le total du bilan ou le montant net du chiffre d'affaires et le nombre de salariés excèdent 100 millions d'euros pour le total du bilan ou le montant net du chiffre d'affaires et 500 pour le nombre moyen de salariés permanents employés au cours de l'exercice (art. L. 225-102-1 et art. R. 225-104 du Code de commerce).

Cette déclaration comprend notamment des informations relatives aux conséquences sur le changement climatique de l'activité de la société et de l'usage des biens et services qu'elle produit, à ses engagements sociétaux en faveur du développement durable, de l'économie circulaire, de la lutte contre le gaspillage alimentaire, de la lutte contre la précarité alimentaire, du respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable, aux accords collectifs conclus dans l'entreprise et à leurs impacts sur la performance économique de l'entreprise ainsi que sur les conditions de travail des salariés, aux actions visant à lutter contre les discriminations et promouvoir les diversités et aux mesures prises en faveur des personnes handicapées.

Ces dispositions ne sont cependant pas applicables aux Sociétés par actions simplifiée (art. L. 227-1 du Code de commerce).

Ces informations sont néanmoins publiées par HERMÈS INTERNATIONAL dans son document d'enregistrement universel qui est disponible sur son site financier : <https://finance.hermes.com>.

38) Montant des prêts à moins de trois ans consentis par la société (C. mon. fin. art. L. 511-6, 3 bis al. 2 modifié par l'Ordonnance n°2021-1735 du 22 décembre 2021, art. 9)

L'article L.511-6, 3 bis du Code monétaire et financier autorise désormais les sociétés par actions ou les sociétés à responsabilité limitée dont les comptes font l'objet d'une certification par un commissaire aux comptes à consentir des prêts à moins de trois ans, à titre accessoire à leur activité principale, à des microentreprises, des petites et moyennes entreprises ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elles entretiennent des liens économiques le justifiant.

L'octroi d'un prêt ne peut avoir pour effet d'imposer à un partenaire commercial des délais de paiement ne respectant pas les plafonds légaux définis aux articles L. 441-14 et L. 441-11 du Code de commerce.

Les prêts ainsi accordés devront être formalisés dans un contrat de prêt, soumis, selon le cas, au régime des conventions réglementées prévu aux articles L. 225-38 à L. 225-40 du Code de commerce, aux articles L. 227-10 et suivants, ou aux articles L. 223-19 et L. 223-20 du même code, selon le cas. Le montant des prêts consentis fera l'objet d'une attestation du Commissaire aux Comptes.

Le décret n°2016-501 du 22 avril 2016 a fixé les conditions et les limites dans lesquelles ces sociétés peuvent octroyer ces prêts (art. R. 511-2-1-2 et art. R.511-2-1-3 du Code monétaire et financier).

Conformément à l'article L.511-6, 3 bis du Code monétaire et financier, nous vous informons que la société n'a consenti aucun prêt à ce titre.

39) Informations sur les délais de paiement des fournisseurs (art. D. 441-6 du Code de commerce, modifié par le décret n°2021-211 du 24 février 2021)

En application de l'article L. 441-14 du Code de commerce, les sociétés dont les comptes annuels sont certifiés par un Commissaire aux Comptes communiquent des informations sur les délais de paiement de leurs fournisseurs et de leurs clients.

ANNEXE
LISTE DES SUCCURSALES DE LA SOCIETE

Désignation	Adresse	Ville	nic
<u>Siège social & Etablissement principal</u>	24 rue du Fbg Saint Honoré	75008 Paris	00023
<u>Etablissements secondaires</u>	Shang Xia 8 rue de Sèvres	75006 Paris	00544
	44 place de la République (2020)	69002 Lyon	00734
	8 rue de Sèvres	75006 Paris	00536
	17 rue de Sèvres	75006 Paris	00486
	20 rue de la Ville l'Evêque	75008 Paris	00684
	27 rue de la Ville l'Evêque	75008 Paris	00569
	42 avenue George V	75008 Paris	00270
	74 rue du Faubourg Saint Antoine	75012 Paris	00197
	8-10 rue Florian	93500 Pantin	00619
	1 allée des Ateliers	93500 Pantin	00585
	87 rue Cartier Bresson	93500 Pantin	00577
	19 rue H d'Estienne d'Orves	93500 Pantin	00510
	25 rue H d'Estienne d'Orves	93500 Pantin	00403
	12 rue Auger	93694 Pantin Cedex	00254
	13 rue Auger	93694 Pantin Cedex	00239
	18 rue Auger	93500 Pantin	00494
	35 rue Auger	93500 Pantin	00437
	48 rue Auger	93500 Pantin	00502
	48 rue Auger	93500 Pantin	00650
	14-16 rue Lesault	93500 Pantin	00478
	Bâtiment Petit H 41-45 rue Victor Hugo	93500 Pantin	00759
	Bâtiment Hermès Horizons 41-45 rue Victor Hugo	93500 Pantin	00742
	La Péniche 10 rue Auger	93500 Pantin	00767
	Pantin Logistique Cellule 10 110 bis avenue du Général Leclerc	93500 Pantin	00791
	Pantin Logistique Cellule 11 110 avenue du Général Leclerc	93500 Pantin	00809
	153 à 189 rue de Stalingrad	93017 Bobigny Cedex	00429
	17 rue Carnot	93310 Le Pré Saint-Gervais	00700
	26 Place de Verdun	13100 Aix en Provence	00395
	17 avenue Edouard VII	64200 Biarritz	00072
	2 place Gambetta	33000 Bordeaux	00288
	52 boulevard de la Croisette	06400 Cannes	00627
	Rue du Casino	14800 Deauville	00064
	8 rue de la Grande Chaussée	59000 Lille	00080
	96 rue Président Edouard Herriot	69002 Lyon	00304
	20 rue Grignan	13001 Marseille	00601
	Chemin des Mûriers 135 rue Henri Barbusse	69310 Pierre Bénite	00213
	Place du Musée	83990 Saint-Tropez	00411
	14 rue Henri Seillon	83990 Saint-Tropez	00692
	Ld Gustavia Rue du Port	97133 Saint Barthélémy	00361
	23 place de Broglie	67000 Strasbourg	00783
	LOG HMS 817 rue Nicéphore Niepce	69800 Saint-Priest	00775

ANNEXE

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ARTICLE D. 441-6 DU CODE DE COMMERCE, MODIFIE PAR LE DECRET N°2017-350 DU 20 MARS 2017 ET L'ARRETE DU 20 MARS 2017

	Article D. 441 - I.-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Article D. 441 - I.-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	Débit (factures émises)	En 2022 (factures émises)	En 2023 (factures émises)	En 2024 (factures émises)	En 2025 (factures émises)	Débit (factures reçues)	En 2022 (factures reçues)	En 2023 (factures reçues)	En 2024 (factures reçues)	En 2025 (factures reçues)		
(A) Tranches de retard de paiement	10 374					2 008	67 331					22 070
	261 302 544	12 558 270	4 569 741	1 174 767	1 468 786	19 771 564	400 989 104	61 220 743	31 803 659	2 298 166	57 282 951	152 605 519
	7,1%	0,3%	0,1%	0,0%	0,0%	0,5%						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
565 factures de retenues de garanties												
647 421												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 443-1 du code de commerce)												
☐ Délais contractuels : @ jours												
☒ Délais légaux : 30 à 60 jours												

Hermès Sellier

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Grant Thornton Audit
Membre de Grant Thornton
29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

Aux Associés
Hermès Sellier
24, rue du Faubourg Saint Honoré
75008 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des Associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Hermès Sellier relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme précisé dans la note « Stocks et en-cours » de l'annexe, votre société constate des dépréciations pour chaque catégorie de stocks en fonction de leur écoulement probable et/ou de leur obsolescence au regard des collections.

Dans le cadre de nos diligences, nous avons :

- effectué une revue critique de la méthodologie retenue par la Direction pour déprécier les stocks de matières premières d'une part, et de produits finis, d'autre part,
- apprécié le niveau de dépréciation au regard des perspectives d'écoulement et de l'ancienneté des stocks.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil de Direction et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil de Direction.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine le 03 avril 2023

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Grant Thornton Audit
Membre de Grant Thornton

Amélie Wattel

Amélie Wattel



Vincent Frambourt



COMPTES ANNUELS

HERMES SELLIER

Société par actions simplifiée

24 FAUBOURG ST HONORE 75008 PARIS

DATE DE CLOTURE : 31/12/2022

Sommaire

Bilan - Actif.....	4
Bilan - Passif.....	5
Compte de résultat.....	6
Compte de résultat (suite).....	7
Règles et méthodes comptables.....	9
Annexes.....	15
Immobilisations.....	16
Amortissements.....	17
Participations.....	18
Stocks.....	19
Créances et dettes.....	20
Charges constatées d'avance.....	21
Produits constatés d'avance.....	22
Produits à recevoir.....	23
Charges à payer.....	24
Composition du capital social.....	25
Variation des capitaux propres.....	26
Provisions et dépréciations.....	27
Provisions pour risques et charges.....	28
Ventilation du chiffre d'affaires.....	29
Résultat financier.....	30
Charges et produits exceptionnels.....	31
Répartition de l'impôt sur les bénéfices.....	32
Situation fiscale différée et latente.....	33
Effectif moyen.....	34
Engagements hors bilan.....	35
Rémunérations allouées aux membres des organes de direction	36
Société établissant des comptes consolidés.....	37
Transactions avec les entreprises liées	38
Evénements postérieurs à la clôture.....	39

Comptes annuels

Bilan Actif

En euros			31/12/2022	31/12/2021
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	15 839 608	15 310 261	529 347	638 334
Fonds commercial	15 975 437	15 923 785	51 653	58 319
Autres immobilisations incorporelles	519 876 902	334 030 822	185 846 079	154 779 108
Avances sur immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	551 691 947	365 264 868	186 427 079	155 475 761
Terrains				
Constructions	15 245	15 245		
Installations techniques, matériel	72 802 815	49 496 206	23 306 609	21 121 343
Autres immobilisations corporelles	438 397 248	290 162 119	148 235 129	141 473 808
Immobilisations en cours	16 080 614		16 080 614	11 829 553
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	527 295 921	339 673 570	187 622 351	174 424 704
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	59 950		59 950	59 949
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	5 000		5 000	5 000
Prêts				3 119
Autres immobilisations financières	7 951 268		7 951 268	6 442 048
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	8 016 218		8 016 218	6 510 116
ACTIF IMMOBILISÉ (II)	1 087 004 087	704 938 438	382 065 649	336 410 581
Matières premières, approvisionnements	422 121 396	109 382 780	312 738 617	241 245 353
En cours de production de biens	52 229 263	4 205	52 225 058	50 683 278
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	311 312 832	93 697 522	217 615 310	189 359 226
Marchandises	134 960 127	50 276 080	84 684 047	73 198 056
STOCKS ET EN-COURS	920 623 619	253 360 587	667 263 032	554 485 913
Avances et acomptes versés sur commandes	16 788 234		16 788 234	5 560 679
Clients et comptes rattachés	556 379 067	662 976	555 716 091	537 371 983
Autres créances	319 904 688	735 665	319 169 023	98 854 625
Capital souscrit et appelé, non versé				
CREANCES	876 283 755	1 398 641	874 885 114	636 226 608
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	17 801 661		17 801 661	10 746 709
DISPONIBILITÉS	17 801 661		17 801 661	10 746 709
Charges constatées d'avance	21 714 685		21 714 685	18 718 693
ACTIF CIRCULANT (III)	1 853 211 954	254 759 228	1 598 452 727	1 225 738 602
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I À VI)	2 940 216 041	959 697 666	1 980 518 375	1 562 149 183

Bilan Passif

En euros		31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel	dont versé :	4 976 000	4 976 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		146 981	146 980
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence		
Réserve légale		497 600	497 600
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours :		
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :	7 963 282	7 963 281
RÉSERVES		8 460 882	8 460 881
Report à nouveau		26 327 708	29 855 377
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		1 064 889 400	836 172 330
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		7 139 536	8 181 049
CAPITAUX PROPRES (I)		1 111 940 506	887 792 617
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES (II)			
Provisions pour risques		45 430 084	42 756 148
Provisions pour charges		13 918 392	14 714 677
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		59 348 476	57 470 825
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 745 797	858 590
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs :		24 560 713
DETTES FINANCIÈRES		1 745 797	25 419 303
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		25 892 140	17 979 475
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		413 870 052	287 017 086
Dettes fiscales et sociales		249 385 933	232 069 284
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		24 527 487	21 362 613
Autres dettes		84 129 806	21 721 889
DETTES D'EXPLOITATION		797 805 417	580 150 347
Produits constatés d'avance		9 678 179	11 316 089
DETTES (IV)		809 229 393	616 885 739
Ecart de conversion Passif (V)			
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		1 980 518 375	1 562 149 181

Compte de résultat

En euros			31/12/2022	31/12/2021
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	447 451 101	539 596 245	987 047 346	766 781 918
Production vendue biens	96 265 901	3 903 250 981	3 999 516 882	3 278 649 853
Production vendue services	40 196 409	143 574 103	183 770 512	126 909 403
Chiffres d'affaires nets	583 913 411	4 586 421 329	5 170 334 740	4 172 341 174
Production stockée			27 789 174	-19 222 894
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			259 234 185	269 708 429
Autres produits			19 061 321	35 484 270
Produits d'exploitation			5 476 419 420	4 458 310 979
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			397 639 363	295 073 783
Variation de stock (marchandises)			-7 231 441	17 232 579
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			799 643 296	625 564 712
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-86 791 937	-21 053 351
Autres achats et charges externes			1 721 732 998	1 303 773 561
Impôts, taxes et versements assimilés			50 749 865	48 988 704
Salaires et traitements			265 948 368	230 989 536
Charges sociales			120 457 226	113 849 449
		Dotations aux amortissements	112 806 922	94 610 814
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux provisions		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		254 667 292	245 206 766
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		15 256 201	7 563 970
Autres charges			299 707 660	277 268 487
Charges d'exploitation			3 944 585 813	3 239 069 010
Résultat d'exploitation			1 531 833 607	1 219 241 965
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations			4 282	1 013
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			525 252	86 256
Autres intérêts et produits assimilés			620 917	203 399
Reprises sur provisions et transferts de charges			188 948	86 008
Différences positives de change			2 024	1
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Produits financiers			1 341 423	376 677
Dotations financières aux amortissements et provisions			192 117	188 948
Intérêts et charges assimilées			377 820	109 804
Différences négatives de change			65 132 802	50 556 821
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Charges financières			65 702 738	50 855 573
Résultat financier			-64 361 315	-50 478 896
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			1 467 472 292	1 168 763 069

Compte de résultat (suite)

En euros	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	57 764	103 822
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 892 002	30 003 312
Produits exceptionnels	2 949 765	30 107 134
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	753 226	4 514
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	469 283	4 476 959
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 663 293	4 697 451
Charges exceptionnelles	2 885 802	9 178 924
Résultat exceptionnel	63 964	20 928 210
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	34 760 842	28 676 872
Impôts sur les bénéfices (X)	367 886 014	324 842 076
Total des produits	5 480 710 608	4 488 794 794
Total des charges	4 415 821 209	3 652 622 464
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	1 064 889 400	836 172 330

Règles et méthodes comptables

Règles et méthodes comptables

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des hypothèses et principes comptables de base suivants :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels sont établis suivant les normes comptables définies par le règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général et à l'ensemble des règlements du comité de la réglementation comptable postérieurs à cette date et sont conformes aux principes comptables généralement admis.

Changement de méthode, changement d'estimation et événements majeurs de l'exercice

Pas de changement de méthode, changement d'estimation et événements majeurs intervenus sur l'exercice.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont constituées de :

- Fonds de commerce :
 - * des fonds de commerce totalement amortis

* du fonds de commerce attaché à l'activité métier « La table Hermès », acquis en 2013 pour 767 K€.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable. Pour les fonds commerciaux la dépréciation enregistrée n'est jamais reprise conformément à l'article 214-19 du PCG. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage. La valeur d'usage est fonction principalement, des perspectives de développement, de résultat et de trésorerie dégagée par l'activité.

- Droits au bail :

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué, c'est-à-dire que la valeur nette comptable de l'actif est comparée à sa valeur actuelle. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage. Les critères retenus par la société reposent sur la valeur de marché.

- De progiciels inscrits sous la rubrique "autres immobilisations incorporelles" sont, pour la plupart, amortis entre 1 et 5 ans.

Immobilisations corporelles

Les amortissements sont calculés de façon linéaire sur les durées de vie estimées suivantes :

IMMOBILISATIONS	AMORTISSEMENT
Constructions	20 ans
Matériel et outillage	3 à 10 ans
Matériel de vente	3 à 10 ans
Installations générales agencements, aménagements	5 à 15 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 7 ans
Mobilier de bureau	10 ans

Le matériel et outillage, le matériel de bureau et informatique et une partie des agencements et installations font l'objet d'un amortissement fiscal dégressif.

Les constructions, le matériel et une partie des agencements et du matériel informatique font l'objet d'un amortissement fiscal dérogatoire sur la base de leur durée d'usage.

Toutefois, l'amortissement d'exploitation reste linéaire.

Immobilisations financières

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire est appréciée sur la base de critères tels que la valeur de la quote-part dans l'actif net ou les perspectives de rentabilité de la filiale concernée.

Stocks et en-cours

- Valorisation :

La diversité de nos stocks - matières premières, fournitures, produits en cours, produits finis, marchandises intermédiaires, marchandises - et de nos articles, nous oblige à utiliser différentes méthodes de valorisation.

La méthode choisie est celle qui fournit selon les catégories la meilleure traduction du flux des articles :

- les stocks de matières premières sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré qui inclut le coût d'achat et les coûts d'acquisitions (frais d'approche, service achat...)
- les stocks de produits finis sont valorisés au coût réel de fabrication en prenant en compte les matières premières consommées, la main d'œuvre et les frais indirects concourant à la fabrication
- les stocks de marchandises sont valorisés au prix d'achat et inclus les coûts d'approche.

- Dépréciation :

Les dépréciations sont constatées pour ramener la valeur d'inventaire à une valeur probable de réalisation si cette dernière lui est inférieure.

Les dépréciations sont établies pour chaque catégorie de stocks (matières premières, en-cours, produits intermédiaires, produits finis et marchandises), si les produits concernés sont endommagés ou obsolètes (saison ou collection terminées notamment) ou sur la base de leurs perspectives d'écoulement.

Evaluation des créances

Les créances sont enregistrées au bilan pour leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée pour tout risque de non recouvrement total ou partiel.

Comptabilisation des opérations en devises étrangères

Les créances et les dettes libellées en devises, faisant l'objet de couvertures de change, sont converties au taux de ces couvertures.

Les créances et dettes en monnaie étrangère non couvertes sont converties au taux en vigueur au 31 décembre. L'écart de conversion en résultant est inscrit au bilan sous une rubrique spécifique. Une provision pour risques est comptabilisée si la conversion fait apparaître des pertes latentes.

Les disponibilités en devises à la clôture de l'exercice sont converties au taux en vigueur au 31 décembre.

Provisions

Une provision est constituée dès lors que :

- il existe une obligation vis à vis d'un tiers susceptible d'entraîner une sortie de ressources
- la sortie de ressources est certaine ou probable
- l'obligation existe à la date de clôture.

Les provisions pour risques et charges sont détaillées dans un tableau annexe.

Engagements au titre des avantages au personnel postérieurs à l'emploi

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, HERMES SELLIER comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, la société n'étant pas engagée au-delà des cotisations versées.

Pour les régimes d'indemnités de fin de carrière et de médailles du travail, les obligations de la société HERMES SELLIER sont calculées annuellement par un actuair indépendant, en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie ainsi que la rotation du personnel. L'obligation est actualisée en utilisant un taux d'actualisation approprié. Elle est comptabilisée au prorata des années de service des salariés.

Au compte de résultat, la charge reportée correspond à la somme :

- du coût des services rendus, qui matérialise l'augmentation des engagements liée à l'acquisition d'une année de droit complémentaire ;
- de la charge d'intérêt, qui traduit la désactualisation des engagements ;
- des gains et pertes actuariels de la période.

Les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement en résultat.

Au 31 décembre 2022, l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière et médailles du travail s'élève à 21 206 423 €, contre 21 869 728 € au 31 décembre 2021.

Cet engagement est préfinancé à hauteur de 7 288 030 € auprès d'une compagnie d'assurances.

La provision comptabilisée à fin 31 décembre 2022 s'établit ainsi à 13 918 391 €.

Au titre des exercices 2022 et 2021, les hypothèses actuarielles ont été les suivantes :

	2022	2021
▪ âge de départ à la retraite		
* Cadres	65 ans	65 ans
* Non cadres	62 ans	62 ans
▪ évolution des salaires	3,5 %	3 %
▪ taux d'actualisation	3,48 %	0,84 %
▪ taux de rendement attendu/actif	3,48 %	1,75 %

Plan d'actions

Dans le cadre des plans d'attribution d'actions réalisé par HERMES INTERNATIONAL, le coût des actions attribuées aux salariés de la société est refacturé par HERMES INTERNATIONAL.

La dette est enregistrée en charge à payer sociale en contrepartie du poste rémunération. Le montant pris en charge cette année s'élève à 17 240 250 € et la dette s'élève à 59 288 000 € au 31 décembre 2022.

Intégration fiscale

Selon la convention d'intégration fiscale du Groupe, dans le cas où une filiale intégrée fiscalement, ayant été déficitaire, redeviendrait bénéficiaire et passible de l'impôt sur les sociétés, l'économie d'impôt qu'elle aurait réalisée en utilisant ses reports déficitaires, lui serait restituée par la société intégrante.

La charge nette de l'impôt est incluse dans les comptes de la société.

HERMES SELLIER est inclus dans le périmètre d'intégration fiscale d'HERMES INTERNATIONAL.

Si la société n'avait pas été intégrée fiscalement, l'impôt calculé et comptabilisé aurait été identique, soit 367 029 710 €.

Le taux effectif d'imposition de l'année s'élève à 24,26 %.

Instruments de couverture du risque de change

HERMES SELLIER est exposée à un risque de change du fait de ses ventes en devises étrangères. Ce risque est couvert en totalité, sur la base des prévisions budgétaires, par des ventes à terme.

L'impact de change des couvertures est présenté au compte de résultat de manière symétrique à celui des éléments couverts, en fonction de la nature des opérations l'ayant généré. Ainsi, ces impacts sont enregistrés en résultat d'exploitation. Par exception, le report/déport des couvertures est présenté en résultat financier.

L'impact net de la réévaluation des éléments couverts au bilan et des couvertures en vie associées est non significatif au 31 décembre 2022.

L'encours des couvertures au 31 décembre 2022 se décompose comme suit :

Année	Type d'opération	Devises couvertes	Nominal en devises	Nominal en euros	Cours moyen de couverture à terme
2021	Swap vente	CHF	90 000	81 618	1,1027
2022	Swap achat	MXN	- 18 500 000	- 869 816	21,2689
		TRY	- 2 800 000	- 138 561	20,2077
		USD	- 12 500 000	- 11 731 417	1,0655
		PLN	- 5 682 178	- 1 203 656	4,7208
	Swap vente	CAD	7 089 752	4 864 840	1,4573
		CHF	4 448 319	4 506 828	0,9870
		CNH	1 927 031 552	259 520 247	7,4254
		CZK	32 978 279	1 355 288	24,3330
		GBP	4 606 268	5 274 017	0,8734
		HKD	508 470 826	61 266 484	8,2993
		JPY	4 830 075 079	33 216 302	145,4128
		MXN	54 738 647	2 583 808	21,1853
		SGD	85 546 600	59 174 035	1,4457
		TRY	8 329 183	411 620	20,2351
		USD	90 558 881	84 937 220	1,0662
		DKK	22 579 894	3 036 020	7,4373
		NOK	3 751 147	357 241	10,5003
		SEK	20 946 553	1 902 667	11,0090
	Vente à terme	USD	4 598 000	4 273 918	1,0758
2023	Vente à terme	BRL	88 658 220	14 585 846	6,0784
		CAD	115 460 000	82 423 164	1,4008
		CHF	43 981 000	43 723 927	1,0059
		CNH	7 429 738 000	1 025 665 099	7,2438
		CZK	250 763 000	9 604 648	26,1085
		GBP	130 683 000	150 656 681	0,8674
		HKD	4 729 039 002	557 225 216	8,4868
		INR	1 034 120 000	11 742 700	88,0649
		JPY	67 827 920 000	499 871 725	135,6907
		MXN	376 584 000	15 892 020	23,6964
		SGD	1 143 619 252	769 139 541	1,4869
		TRY	321 280 000	13 241 950	24,2623
		USD	850 248 400	783 152 009	1,0857
		DKK	138 123 000	18 575 714	7,4357
		NOK	117 869 000	11 509 737	10,2408
		SEK	170 313 000	15 884 016	10,7223
		PLN	36 691 200	7 285 457	5,0362

Annexes

Immobilisations

IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		448 771 993		118 156 803
Terrains				
Constructions	Sur sol propre	15 245		
	Sur sol d'autrui			
	Inst. gales, agenc. et am. des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		63 632 223		9 982 191
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. et aménagements divers	165 972 469		11 983 777
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau et mobilier informatique	45 228 833		7 090 299
	Emballages récupérables et divers	196 185 382		20 916 258
Immobilisations corporelles en cours		11 829 553		13 653 760
Avances et acomptes				
TOTAL (III)		482 863 705		63 626 283
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		59 950		
Autres titres immobilisés		5 000		
Prêts et autres immobilisations financières		6 445 167		1 711 803
TOTAL (IV)		6 510 117		1 711 803
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		938 145 815		183 494 888

IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
		Virement	Cession		
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		15 234 348	2 500	551 691 947	
Terrains					
Constructions	Sur sol propre			15 245	
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gales, agenc. et am. des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			811 598	72 802 815	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. et aménagements divers		161 749	177 794 497	
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique		512 558	51 806 573	
	Emballages récupérables et divers		8 305 461	208 796 178	
Immobilisations corporelles en cours		9 402 699		16 080 614	
Avances et acomptes					
TOTAL (III)		9 402 699	9 791 367	527 295 921	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations				59 950	
Autres titres immobilisés				5 000	
Prêts et autres immobilisations financières			205 702	7 951 268	
TOTAL (IV)			205 702	8 016 218	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		24 637 048	9 999 569	1 087 004 087	

Amortissements

SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE

Immobilisations amortissables	Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial	839 232			839 232
Autres postes d'immobilisations incorporelles	277 379 113	72 018 344	56 374	349 341 083
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)	278 218 345	72 018 344	56 374	350 180 315
Terrains				
Constructions	15 245			15 245
Installations techniques, matériels et outillages	42 510 880	7 460 965	475 638	49 496 206
Installations générales, agencements divers	101 199 887	12 639 800	161 164	113 678 523
Autres immo. corporelles				
Matériel de transport	34 891 254	6 565 893	471 122	40 986 025
Matériel de bureau, informatique et mobilier	128 221 972	14 029 985	8 160 288	134 091 670
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)	306 839 237	40 696 642	9 268 211	338 267 668
TOTAL GENERAL (I + II)	585 057 582	112 714 986	9 324 585	688 447 983

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exception-nel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais établissements							
Fonds commercial							
Autres immob. incorporelles				94 645			-94 645
Total immob. incorporelles				94 645			-94 645
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
Installations générales, agencements							
Autres immobilisations :							
Inst. techniques mat. et outillage	559 106			750 894			-191 787
Inst. gales, agenc, am. divers	75 254			188 263			-113 008
Matériel de transport							
Mat. bureau et inform. mobilier	457 251			1 038 106			-580 855
Emballages récup. et divers	565 014			626 233			-61 218
Total immob.corporelles	1 656 627			2 603 495			-946 869
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL	1 656 627			2 698 140			-1 041 514

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Participations

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise à plus de 10% du capital : 0

Dénomination	Capital	Capitaux propres	% de détention	Dividendes encaissés	TITRES		Prêts, avances, cautions	Chiffre d'affaires	Résultat
					Valeur Brute	Valeur Nette			
Hermès Argentine			5.01%			58 500			
Autres participations			0%			1 449			

Stocks

SYNTHESE DEPRECIATION DES STOCKS HERMES SELLIER AU 31/12/2022

	31/12/2022			31/12/2021			Ecart	
	VALEUR	DEPRECIATION	%	VALEUR	DEPRECIATION	%	Stock	Prov
MATIERES PREMIERES								
<i>Total Cuir</i>	296 128	57 202	19,32%	285 542	55 333	19,38%	10 586	1 869
<i>Total PAP</i>	67 752	31 100	45,90%	44 224	26 170	59,18%	23 528	4 931
<i>Total autres métiers</i>	110 470	21 084	19,09%	60 447	16 782	27,76%	50 023	4 303
<i>Total matières premières</i>	474 351	109 387	23,06%	390 213	98 285	25,19%	84 137	11 102
LOGISTIQUE & DEPARTEMENTS								
<i>Total Logistique et Départements</i>	286 492	87 546	30,56%	259 487	88 379	34,06%	27 005	-833
DETAIL								
<i>Total Détail</i>	90 854	16 290	17,93%	82 113	19 271	23,47%	8 741	-2 981
SOLDES								
<i>Total Soldes</i>	33 649	31 623	93,98%	34 671	32 606	94,04%	-1 022	-983
TOTAL	885 345	244 846	27,66%	766 484	238 540	31,12%	118 861	6 306
							15,51%	2,64%

Les stocks d'emballages et de PLV ne sont pas inclus dans cette synthèse.

Créances et dettes

Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	7 951 268		7 951 268
Total des créances liées à l'actif immobilisé	7 951 268		7 951 268
Clients douteux ou litigieux	68 363	68 363	
Autres créances clients	556 310 704	556 310 704	
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	1 906 537	1 906 537	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	22 120 000	4 424 000	17 696 000
Etat et autres collectivités	79 654 580	79 654 580	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	191 379 713	191 379 713	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	24 843 859	24 843 859	
Total créances liées à l'actif circulant	876 283 755	858 587 755	17 696 000
Charges constatées d'avance	21 714 685	20 291 074	1 423 611
TOTAL DES CREANCES	905 949 709	878 878 830	27 070 880
- Prêts accordés en cours d'exercice			
- Remboursements obtenus en cours d'exercice	3 119		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	1 745 797	1 745 797		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	413 870 052	413 870 052		
Personnel et comptes rattachés	146 499 295	137 368 295	9 131 000	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	82 336 146	75 771 146	6 565 000	
Impôts sur les bénéfices	492 277	492 277		
Etat et autres collectivités publiques	10 032 607	10 032 607		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	10 025 608	10 025 608		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	24 527 487	24 527 487		
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	84 129 806	39 889 806	44 240 000	
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	9 678 179	2 078 183	6 139 421	1 460 575
TOTAL DES DETTES	783 337 254	715 801 258	66 075 421	1 460 575
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts auprès des associés personnes physiques				

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	14 929 855		
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE LOYER	270 919		
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE LOYER - LISSAGE	951 151		
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE - ACCRUAL ENGINE	744 368		
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE - LOYERS	4 744 006		
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE-DUTY FREE ET MAG TEMP	74 388		
TOTAL	21 714 685		

Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	409 532		
PRODUIT CONSTATE D'AVANCE LOYER - LISSAGE	9 268 647		
TOTAL	9 678 179		

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
FOURNISSEURS BIENS ET SERVICES / R.R.R.- AVOIRS A	3 394 898
CLIENTS / FACTURE A ETABLIR DETAIL	336 783
PRODUITS A RECEVOIR CHANGE	19 915 269
CLIENTS / FACTURE A ETABLIR GROS	1 865 206
PRODUITS A RECEVOIR AUTRES	223 136
TOTAL	25 735 293

Charges à payer

Charges à payer	Montant
FNP FOURNISSEURS IMMOBILISATIONS	21 083 719
PROVISIONS CONGES PAYES	18 255 709
PROVISIONS INDEMNITES FIN CONTRATS	668 523
CONTRIBUTION SOCIALE SUR CHIFFRE D'AFFAIRES	8 029 261
CHARGES SOC. S/ PROV. CONGES A PAYER	8 196 154
CHARGES SOC. S/ PROV. INDEMNITES FIN CONTRATS	290 449
CHARGES FISC. S/ PROV. CONGES A PAYER	397 840
CHARGES FISC. S/ PROV. INDEMNITES FIN CONTRATS	14 574
FNP FOURNISSEURS ACOMPTES FRAIS GENERAUX	2 860 955
FNP FOURNISSEURS PRODUCTION	53 973 347
FNP FOURNISSEURS AUTRES	76 912 829
CLIENTS / RRR ET AVOIRS À ÉTABLIR GROS	13 578 675
PROVISIONS INTERESSEMENT	27 640 439
PROVISIONS PRIMES D'ANCIENNETE	1 439 766
PROVISIONS COMMISSIONS VENDEURS	517 660
PROVISIONS PLAN ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS (AG)	34 881 000
PROVISIONS AUTRES PRIMES	27 206 645
TAXE SOCIALE	13 349 941
CHARGES SOC. S/ PROV. PRIMES D'ANCIENNETE	647 109
CHARGES SOC. S/ PROV. COMMISSIONS VENDEURS	238 123
TAXE SUR LES ATTRIBUTIONS GRATUITES D'ACTIONS	24 407 000
CHARGES SOC. S/ PROV.AUTRES PRIMES	4 989 599
AUTRES TAXES	179 774
CHARGES FISC. S/ PRIMES D'ANCIENNETE	31 386
CHARGES FISC. S/ COMMISSIONS VENDEURS	15 532
CHARGES A PAYER AUTRES	60 247 566
PROVISIONS JETONS DE PRESENCE	40 000
TOTAL	400 093 575

Composition du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2022	Valeur nominale
Actions ordinaires	311 000			311 000	
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
Total	311 000			311 000	

Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		887 792 620	
Distributions sur résultats antérieurs		839 700 000	
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		48 092 620	
Variations en cours d'exercice		En moins	En plus
Variations du capital			
Variations des primes liées au capital			
Variations des réserves			
Variations des subventions d'investissement			
Variations des provisions réglementées		2 698 140	1 656 627
Autres variations			
Résultat de l'exercice			1 064 889 400
SOLDE			1 063 847 886
Situation à la clôture			
Capitaux propres avant répartition		1 111 940 506	

Provisions et dépréciations

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	8 181 050	1 656 627	2 698 140	7 139 536
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	8 181 050	1 656 627	2 698 140	7 139 536
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	1 076 632	354 772	1 076 632	354 773
Provisions pour pensions et obligations similaires	14 714 677	2 513 135	3 309 420	13 918 392
Provisions pour impôts				
Autres provisions pour risques et charges	41 679 516	12 580 409	9 184 614	45 075 311
TOTAL (II)	57 470 826	15 448 316	13 570 666	59 348 476
Dépréciations sur immobilisations incorporelles	15 077 886	6 667		15 084 553
Dépréciations sur immobilisations corporelles	1 599 763	0	193 861	1 405 902
Dépréciations sur titres mis en équivalence				
Dépréciations sur titres de participations				
Dépréciations sur autres immobilisations financières				
Dépréciations sur stocks et en cours	244 325 153	253 360 587	244 325 153	253 360 587
Dépréciations sur comptes clients	130 489	662 976	130 489	662 976
Autres provisions pour dépréciation	62 371	735 665	62 371	735 665
TOTAL (III)	261 195 663	254 765 894	244 711 875	271 249 683
TOTAL GENERAL (I + II + III)	326 847 538	271 870 837	260 980 681	337 737 694
Dont dotations et reprises d'exploitation		270 015 428	257 899 732	
Dont dotations et reprises financières		192 117	188 948	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		1 663 293	2 892 002	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.				

Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises		Fin de l'exercice
			Montant utilisé	Montant non utilisé	
Provisions pour litige	38 621 875	10 644 034	356 150	5 881 026	43 028 733
Provisions pour pertes de change	1 076 632	354 773		1 076 632	354 773
Provisions pour médailles du travail	3 754 861		118 500	752 129	2 884 232
Provision pour retraites	10 959 816	2 513 135	497 567	1 941 224	11 034 160
Autres provisions pour risques et charges	3 057 641	1 936 375	1 915 144	1 032 295	2 046 577
TOTAL	57 470 826	15 448 316	2 887 361	10 683 306	59 348 476

Ventilation du chiffre d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires est détaillée dans le tableau ci-dessous.

Les ventes de marchandises sont constituées par les ventes détail.

La production de biens est constituée par les ventes gros.

La production vendue de services est constituée par des facturations de prestations de services, des réparations ou des refacturations de charges.

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2022			31/12/2021	%
	France	Exportation	Total		
Ventes de marchandises	447 451 101	539 596 245	987 047 346	766 781 918	28,73%
Production vendue biens	96 265 901	3 903 250 981	3 999 516 882	3 278 649 853	21,99%
Production vendue services	40 196 409	143 574 103	183 770 512	126 909 403	44,80%
Chiffres d'affaires nets	583 913 411	4 586 421 329	5 170 334 740	4 172 341 174	23,92%

Résultat financier

CHARGES FINANCIERES		65 702 738
Dotations sur amort dépréciations et provisions		192 117
68650000	Dotations provisions	192 117
Intérêts et charges assimilées		377 820
66100000	Intérêts sur compte courant groupe	326 599
66160000	Intérêts bancaires	
66500000	Escomptes accordés	
66800000	Autres éléments du résultat	
66850000	Charges de fusion	
66899999	Charges financières	51 221
Différences négatives de change		65 132 802
66610000	Pertes de change financier	
66620000	Ecart change spot budget	
66630000	Ecart change spot terme	65 132 802
PRODUITS FINANCIERS		1 341 423
Produits financiers participations		4 282
76111000	Dividendes reçus groupe	4 282
76112000	Dividendes reçus hors groupe	
Produits des valeurs mobilières		
Intérêts et produits assimilés		1 146 169
76100000	Intérêts sur compte courant groupe	525 252
76160000	Intérêts bancaires	
76300000	Intérêts de retard	
76500000	Escomptes obtenus	10 235
76800000	Autres éléments du résultat	597 067
76899999	Produits financiers	13 615
Reprises sur provision dépr. et transf. de charge		188 948
78650000	Reprises provisions	188 948
78669999	Reprises provisions autres actifs financiers	
Différences positives de change		2 024
76600000	Gains de change commerciaux	2 024
76610000	Gains de change financier	

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Valeurs comptables des immobilisations cédées ou mises au rebut	469 283	
Dons	729 065	
Variation amortissements dérogatoires	1 656 627	2 698 140
Pénalités et amendes	24 161	
Variation dépréciations immobilisations		193 861
Prix de cession immobilisations cédées		57 764
Variation amortissement droit au bail	6 667	
TOTAL	2 885 802	2 949 765

Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat net après impôt
Résultat courant	1 467 472 292	373 906 772	1 093 565 520
Résultat exceptionnel	63 964	99 490	-35 526
Participation des salariés	-34 760 842	-6 976 551	-27 784 291
IS sur résultats antérieurs		856 304	-856 304
TOTAL	1 432 775 414	367 886 015	1 064 889 399

Situation fiscale différée et latente

Nature	Début Exercice	Variations		Variation OCI	Changement de méthode	Fin Exercice
		Dotations	Reprises			
<u>Décalage certains ou éventuels</u>						
Provisions règlementées	8 181 050	1 656 627	2 698 140			7 139 536
Provisions pour hausse de prix						
Amortissements dérogatoires	8 181 050	1 656 627	2 698 140			7 139 536
Charges non déductibles temporaires	141 722 227	150 794 210	91 841 861	-1 535 882		199 138 695
Provisions sur stocks	42 748 278	48 382 082	42 748 278			48 382 082
Participation des salariés	29 137 203	35 146 491	29 137 203			35 146 491
Contribution sociale de solidarité	6 460 503	8 029 261	6 460 503			8 029 261
Provisions client	115 407	597 450	115 407			597 450
Provisions pour risques et charges	18 042 476	11 053 269	7 660 078	-1 535 882		19 899 785
Prov/Dot immobilisations corporelles et incorporelles	16 639 631	6 667	413 843			16 232 455
Autres différences temporaires	28 578 729	47 578 990	5 306 549			70 851 171

Effectif moyen

L'effectif moyen du personnel est de :

4 103

Effectif	Effectif moyen salarié	
	2022	2021
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE (équivalent temps plein)	4 103	3 744
Cadres, assimilés cadres et agents de maîtrise	1 988	1 814
Employés	1 393	1 212
Ouvriers et travailleurs à domicile	722	718
EFFECTIF AU 31/12 PAR TYPE DE CONTRAT (nombre de personnes)	4 362	3 872
Contrats à durée indéterminée	3 669	3 381
Contrats à durée déterminée	537	369
Apprentis	156	122
EFFECTIF AU 31/12 PAR CATEGORIE (nombre de personnes)	4 362	3 872
Cadres, assimilés cadres et agents de maîtrise	2 103	1 878
Employés	1 520	1 272
Ouvriers et travailleurs à domicile	739	722

Engagements hors bilan

Catégorie d'engagement	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
------------------------	-------	--------	--------------	---------

Engagements donnés (à détailler)

BNP - Caution fiscale pour garantie de remboursement de TVA italienne	371 814	371 814		
A.Total engagements liés à l'exploitation	371 814	371 814		
B.Total engagements liés au financement				
C. Total autres engagements donnés				
I. Total engagements donnés (A+B+C)	371 814	371 814		

Engagements reçus (à détailler)

NEANT				
II. Total engagements reçus				

Engagements réciproques (à détailler)

NEANT				
III. Total engagements réciproques				

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

	Rémunérations allouées (1)	Jetons de présence	Engagements financiers	Engagements de retraite	Avances et crédits alloués
Organes d'Administration		25 500			
Organes de Direction	10 037 196				
Organes de Surveillance					
Total	10 037 196	25 500			

(1) Y compris les avantages en nature.

Société établissant des comptes consolidés

Les comptes d'HERMES SELLIER sont consolidés au sein de :

	Forme juridique	Capital	% de détention
Hermès International 24 rue du Faubourg Saint Honoré – 75008 PARIS, dont le numéro d'identification est 57207639600017.	SCA	53 840 400	99,77

Transactions avec les entreprises liées

La société réalise uniquement des transactions conclues à des conditions normales de marché avec des parties liées.

Evénements postérieurs à la clôture

Aucun évènement postérieur à la clôture n'est intervenu.